



« PROPRIÉTÉ DE MOINS DE 120 HECTARES »  
M. Serge Dubé et M<sup>me</sup> Colette Turcotte  
Baie-des-Sables, lauréats du 2<sup>e</sup> prix

*Une terre, quatre  
générations qui en vivent*



*Embargo, 13 septembre 15 h*

Rimouski, le 13 septembre 2006 - Quand on a grandi à la campagne, avec des forêts et des champs à perte de vue, avec l'amour de la terre transmis par les parents, on peut comprendre qu'on adopte ce mode de vie à jamais. Voilà l'histoire de Serge Dubé et de Colette Turcotte, de Baie-des-Sables. La passion qu'ils ont pour l'agriculture et la forêt est devenue leur gagne-pain en 1979, année où ils ont fait l'acquisition de la ferme familiale des Dubé.

Issu d'une famille de 14 enfants, le lauréat ressent une grande fierté à développer ce patrimoine familial tant aimé par ses parents. Serge Dubé et Colette Turcotte représentent en fait la 4<sup>e</sup> génération à occuper ces lieux.

La terre de la famille Dubé couvre une superficie d'environ 180 hectares, dont une centaine sont à vocation forestière. Le couple partage leur temps entre la production forestière et ovine.



L'élevage de brebis est en effet pour M. Dubé très facile à harmoniser avec la production forestière. M<sup>me</sup> Turcotte est responsable de l'administration au sein de l'entreprise familiale.

Les peuplements de la forêt des lauréats sont diversifiés et composés de plusieurs essences feuillues et résineuses. L'approche sylvicole préconisée par le producteur consiste essentiellement à ne rien perdre de la forêt et à entretenir les plantations afin d'assurer une croissance maximale. Quand il planifie ses travaux sylvicoles avec son conseiller forestier, **André Émond**, de la Société d'exploitation des ressources de la Métis, il convient avec lui de ce qui est prioritaire à traiter. Les travaux d'envergure sont confiés à l'équipe de travailleurs sylvicoles de la Société. Le lauréat se garde la récolte de certains secteurs en accord avec son conseiller forestier. Mécanicien de formation, M. Dubé est très autonome dans l'entretien de ses équipements agricoles et forestiers.

M. Dubé aime les trois aspects de son gagne-pain : la ferme, la forêt et l'acériculture. Tout ça procure un équilibre non seulement économique mais aussi de vie familiale. L'une des satisfactions qu'éprouve le forestier est de voir à quel point la croissance des arbres est améliorée après les travaux qu'il a faits. L'intervention humaine permet de belles choses pour Serge Dubé, à condition de respecter le fragile équilibre de la nature et de la vie. Selon le lauréat, la recette est bien simple : quand on le fait pour nos enfants, les conditions du développement durable sont faciles à respecter.

*Source : Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent  
(418) 721-0202*